

# D.I.U. MÉDECINE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Responsable Universitaire : Pr Y. ROLLAND

En collaboration avec d'autres Universités

**Durée : 1 an**

**Accès :**

Formation continue :

- Docteurs en Médecine titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne<sup>(1)</sup> :

\*médecins souhaitant renforcer leurs compétences en Gériatrie et en particulier : les médecins généralistes, urgentistes ou exerçant en service de médecine polyvalente,

\*médecins souhaitant assurer les fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie et qui intégreront à l'issue de cette formation, le DIU coordination en Gériatrie,

<sup>(1)</sup>pour les médecins titulaires d'un diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE).

**Critères de sélection :**

CV, lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s)

Projet professionnel

Un entretien peut être prévu

Nombre de places limité à 20 avec un minimum de 10 pour que le DIU se déroule

**Objectifs pédagogiques :**

Ce DIU apporte des compétences complémentaires à des médecins leurs permettant d'améliorer les soins de la personne âgée et est obligatoire pour postuler au DIU coordination en Gériatrie, lequel est nécessaire pour postuler à un poste de médecin coordonnateur.

À l'issue de la formation, les médecins seront en mesure de soigner les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention lié à la perte d'indépendance et notamment :

- Évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnemental d'une personne âgée et le risque de perte de dépendance (fragilité, syndromes gériatriques),

- Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (Polypathologies),

- Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence,

- Prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisées.

**Organisation – dates et lieux :**

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U.

**Contrôle des connaissances – Évaluation :**

MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DIU*
Assiduité
Examen final écrit
Examen final oral

\*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U.

**Montant des inscriptions en formation continue :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques : 1700 euros

**Renseignements :**

E-mail : rolland.y@chu-toulouse.fr